



PÔLE
scolarité

RAPPORTS
2018 | MAISON DE QUARTIER SEVE

CLAS élémentaires



19 JEUNES CLAS COLLÈGE

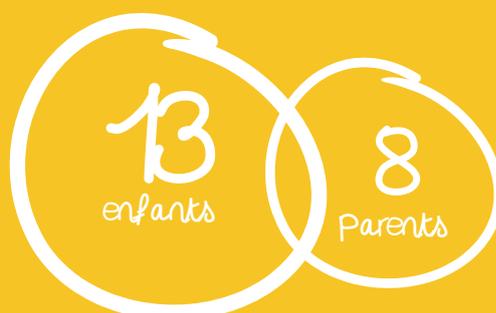
« Cela fait maintenant 5 ans que nous mettons en œuvre le dispositif CLAS Collège au sein de la Maison de Quartier. »

Exclusion

2 jeunes pris en charge

« soutenir les familles dans le suivi et la compréhension du système scolaire, de faciliter les relations entre l'enfant et son parent durant le temps de devoirs qui peut être source de tensions »

CLAS Famille



CLAS Élémentaire

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité est un dispositif qui vise à accompagner les enfants et leurs parents dans le suivi de la scolarité.

Celui-ci s'articule sur deux axes forts :

- L'accompagnement méthodologique qui permet de développer l'autonomie des enfants accueillis (accompagnement dans la compréhension du système scolaire et dans les habitudes de travail, compréhension des leçons à travers l'utilisation d'outils ludo-éducatifs et de méthodes alternatives etc.)
- Les projets d'ouverture culturelle qui permettent de développer les savoirs-être nécessaires à la posture d'écolier (intérieurisation des règles de vie en collectivité, accès aux ressources locales et à la citoyenneté, échanges autour de l'école, encourager le goût de la culture à travers des apprentissages alternatifs etc.)





Organisation d'une semaine type :

Les enfants sont répartis en petits groupes par niveau scolaire. Afin d'instaurer un climat de confiance avec les enfants et leurs parents, chaque animateur est référent d'un groupe de niveau. Cela permet un suivi de qualité et de la cohérence avec les parents ainsi que les partenaires (principalement les enseignants).

Le CLAS a lieu les lundis, mardis et jeudis sur l'amplitude 16h-18h00.

Une séance type est structurée de la manière suivante :

- Temps de goûter (espace de dialogue et de discussion)
- Aide méthodologique (accompagnement de la posture dans le travail scolaire)
- Temps de projets (menés par les animateurs qui participent à l'ouverture culturelle des enfants)

Les animateurs se rendent disponibles auprès des familles tous les soirs de 18h à 18h15 afin d'échanger quotidiennement sur le suivi des enfants.

Deux temps de rencontre individuelle par famille ont été proposés en Février puis en Juin afin de faire des points d'étapes.

Enfin des temps conviviaux ouverts aux familles ont été proposés également en Février et en Juin



Public ciblé

Le C.L.A.S Elémentaire s'adresse aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Saint-Eloi : Breuil-Mingot, Micromégas et Pablo Neruda.



Moyens humains

Référent et animatrice famille (référent du pôle Scolarité et coordinatrice du dispositif)

6 animateurs CLAS

2 bénévoles (80h de bénévolat)



Moyens matériels

Utilisation des locaux de la Maison de Quartier et de minibus. Matériel d'activités, prestations d'activités extérieures.



Fréquentation

Cette année nous avons accueilli 44 enfants sur le CLAS élémentaire ; 4 de l'école Breuil Mingot, 18 de Micromégas, 22 de Pablo Neruda.

- 3% des familles ont sollicité spontanément la Maison de Quartier pour positionner leur enfant sur le dispositif.
- 97% des enfants sont orientés par l'éducation nationale, via les enseignants, dont 15% repérés également par les partenaires (PRE).

Satisfaction concernant le renouvellement, 70% de nouvelles prises en charge en 2017/2018.

Ce dispositif accueille 23% de parents qui s'expriment peu ou pas en français.



« le dispositif a fait l'objet d'une refonte majeure »

Entre les prises de fonctions du référent famille en qualité de coordinateur global, de l'animatrice famille en qualité de coordinatrice élémentaire et le recrutement de trois nouveaux animateurs, le dispositif a fait l'objet d'une refonte majeure. Tout un travail de fond a été mené avec l'équipe autour de la posture d'accueil avec les familles : accompagnement des animateurs durant les entretiens avec les familles, création d'outils autour de la menée des entretiens, restructuration des objectifs et finalités des temps forts de fin de périodes avec les familles, mise en place d'un temps et d'un « espace famille » cette année de 17h30 à 18h30 afin de favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants.

Le sens des projets d'ouverture culturelle a également été réinterrogé afin qu'ils visent davantage le développement de savoir-faire/savoir-être en lien avec la scolarité et qu'ils soient plus lisibles par les enfants, parents et

enseignants. Par ailleurs, le temps consacré à l'ouverture culturelle est revu à la baisse cette saison (3 heures 30 pour 1h de méthodologie par semaine) au profit de la méthodologie qui fera l'objet d'un chantier important durant la saison. En terme d'ossature, le temps de présence des enfants est diminué dans le projet pédagogique actuel afin d'assurer un accompagnement de meilleure qualité avec des groupes d'enfants moins importants (7 à 8 enfants par groupe la saison dernière, 4 par groupe depuis 2018). Beaucoup de temps de réunions ont été mis en place pour créer la cohésion nécessaire à cette équipe renouvelée à 60%. Les animateurs ont activement été associés à ces différents changements ce qui a donné lieu, à l'issue, à un débat mouvant pour voter le projet pédagogique actuel.

Depuis 2018, le nombre de familles sollicitant spontanément le dispositif a augmenté. Les temps d'accueil du soir « espace famille » sont en cours d'expérimentation et nous manquons actuellement de recul pour en faire une évaluation objective. Toutefois, nous remarquons que ce temps permet de favoriser la relation avec les familles qui sont de plus en plus nombreuses à investir ce temps.

CLAS Collège

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité Collège associe les parents, le collège Jean Moulin, le Centre d'Animation des Couronneries et la Maison de Quartier SEVE.

L'accompagnement à la scolarité propose aux jeunes des activités et des situations qui facilitent les apprentissages et leur donnent du sens. Cet accompagnement vise à :

- Contribuer à la réussite scolaire et à l'insertion sociale ;
- Aider les élèves à acquérir des méthodes et des approches susceptibles de faciliter l'accès au savoir ;
- Élargir les centres d'intérêt des élèves ;
- Permettre aux jeunes de mieux comprendre le fonctionnement du collège (6èmes) ;
- Favoriser le lien entre les parents et le collège
- Accompagner les familles dans leur relation à la scolarité du jeune.
- Accompagner spécifiquement les 3èmes dans la préparation au brevet et dans leur orientation

Les motifs d'orientation des jeunes vers cette action sont variés :

- Difficultés pour faire les leçons à la maison pour certaines familles
- Absentéisme et jeunes en rupture scolaire
- Problèmes de comportement
- Difficultés pour les établissements scolaires à prendre en charge des jeunes en difficultés ou en grandes difficultés (primo-arrivants par exemple)
- Difficultés pour les jeunes à choisir une orientation.
- Parents en rupture ou en conflit avec le collège.

« Cela fait maintenant 5 ans que nous mettons en œuvre le dispositif CLAS Collège au sein de la Maison de Quartier. »

Son organisation évolue chaque saison afin de s'adapter aux besoins et attentes des jeunes, des familles et du collège.



Public ciblé

Les collégiens



Organisation

Pendant la période scolaire :

Le lundi et jeudi de 16h15 à 17h15 et de 17h30 à 18h30

Le mardi de 17h à 18h30

Le mercredi de 13h à 14h et de 14h à 15h



Moyens humains

2 animateurs et 1 coordinateur. 1 bénévole (52h) et 1 volontaire en service civique



Moyens matériels

Salle d'activité, mini bus, ordinateurs, livres, imprimante, jeux éducatifs



Fréquentation

19 jeunes /18 familles

L'organisation par cycle permet aux animateurs de mieux prendre en charge les problématiques liées aux différentes tranches d'âge. Cette année, nous avons pérennisé le fonctionnement par cycles 6°, 5° et 4° puis 3° avec des outils spécifiques à chaque cycle et un fonctionnement particulier pour les 3° avec 2 séances, une sur la préparation au brevet et une sur l'orientation.

Cependant, pour la deuxième année consécutive, les 24 places du dispositif ne sont pas toutes pourvues.

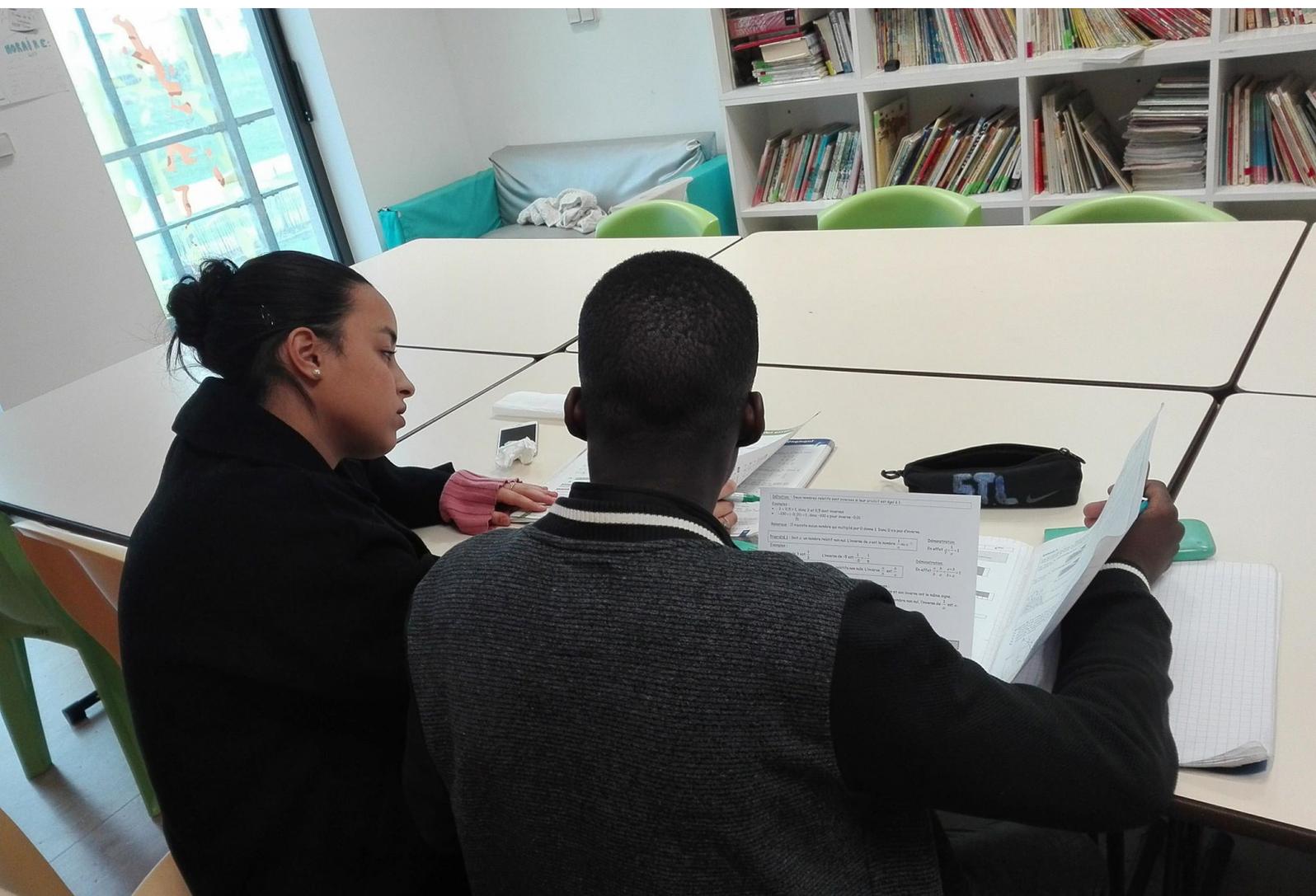
L'absence de lien direct avec les enseignants peut expliquer ce phénomène. En effet, toutes les orientations sont réalisées par la principale adjointe. Nous n'avons que peu de retours sur le dispositif, mais les échanges avec certains professeurs sont positifs et témoignent d'une volonté de renforcer la communication et la cohérence de nos accompagnements.

La relation avec le collège et plus précisément les professeurs est un axe d'amélioration pour les années à venir. Il faut réfléchir et adapter nos sollicitations à leurs disponibilités afin de tisser du lien et développer une meilleure communication pour un travail partenarial plus probant.

Les familles sont satisfaites du dispositif et du contenu des séances méthodologiques. Pour certaines cela a permis de maintenir le lien avec la scolarité du jeune, de voir une réelle évolution du comportement et de la mise au travail. Pour d'autres, le CLAS a été vécu comme un soutien au travail fait à la maison avec le jeune voire à un relais pris à certaines périodes de l'année.

Malgré les retours positifs concernant le CLAS, certains parents sont conscients que si le jeune n'est pas motivé par le dispositif, aucune amélioration ne sera constatée. Il est donc important de recevoir l'adhésion du jeune si l'on veut que le dispositif soit pertinent et efficient.

Le faible taux d'absentéisme lors des séances d'ouverture culturelle est révélateur de l'intérêt des jeunes et de leur implication. De plus, à chaque fin de période, nous avons organisé un moment convivial auquel étaient invités les parents. Cela a permis aux jeunes de montrer à leurs parents ce qu'ils avaient découvert ou produit et a été l'occasion d'échanger avec les familles que nous ne rencontrons pas régulièrement comme c'est le cas sur le dispositif CLAS Élémentaire.



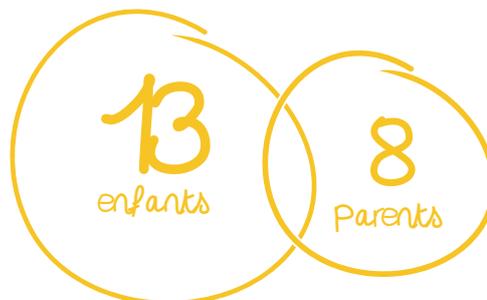
CLAS famille

Le dispositif CLAS Famille est spécifique des dispositifs Élémentaire et Collège. Les finalités du dispositif sont de soutenir les familles dans le suivi et la compréhension du système scolaire (notamment pour les familles primo-arrivantes ou étant en difficulté avec l'oralité ou l'écrit), de faciliter les relations entre l'enfant et son parent durant le temps de devoirs qui peut être source de tensions, d'accompagner la posture des enfants et des parents dans le suivi de la scolarité.

Les séances ont lieu une fois par semaine et s'articulent autour des leçons en s'appuyant sur le jeu comme outil de médiation afin de favoriser la compréhension scolaire ainsi que la relation parents/enfants.

Le dispositif est à l'initiative de la Maison de Quartier qui le met en œuvre depuis 4 ans. Au départ il prenait la forme de séances autour de l'oralité et de l'école à destination des parents étrangers et primo-arrivants. Il a évolué au fur et à mesure vers un accompagnement plus global favorisant la relation parents-enfant ainsi que la mobilisation des parents dans le suivi de la scolarité.

«soutenir les familles dans le suivi et la compréhension du système scolaire, de faciliter les relations entre l'enfant et son parent durant le temps de devoirs qui peut être source de tensions»



Public ciblé

Le dispositif s'adresse aux familles dont les enfants sont scolarisés en classe élémentaire.



Organisation

En période scolaire, les mardis de 16h30 à 17h30 et les mercredis de 13h30 à 14h30 et de 15h00 à 16h00.



Moyens humains

2 salariés (animatrice famille et référent famille)



Moyens matériels

Mise à disposition de locaux, jeux éducatifs, matériels d'activité



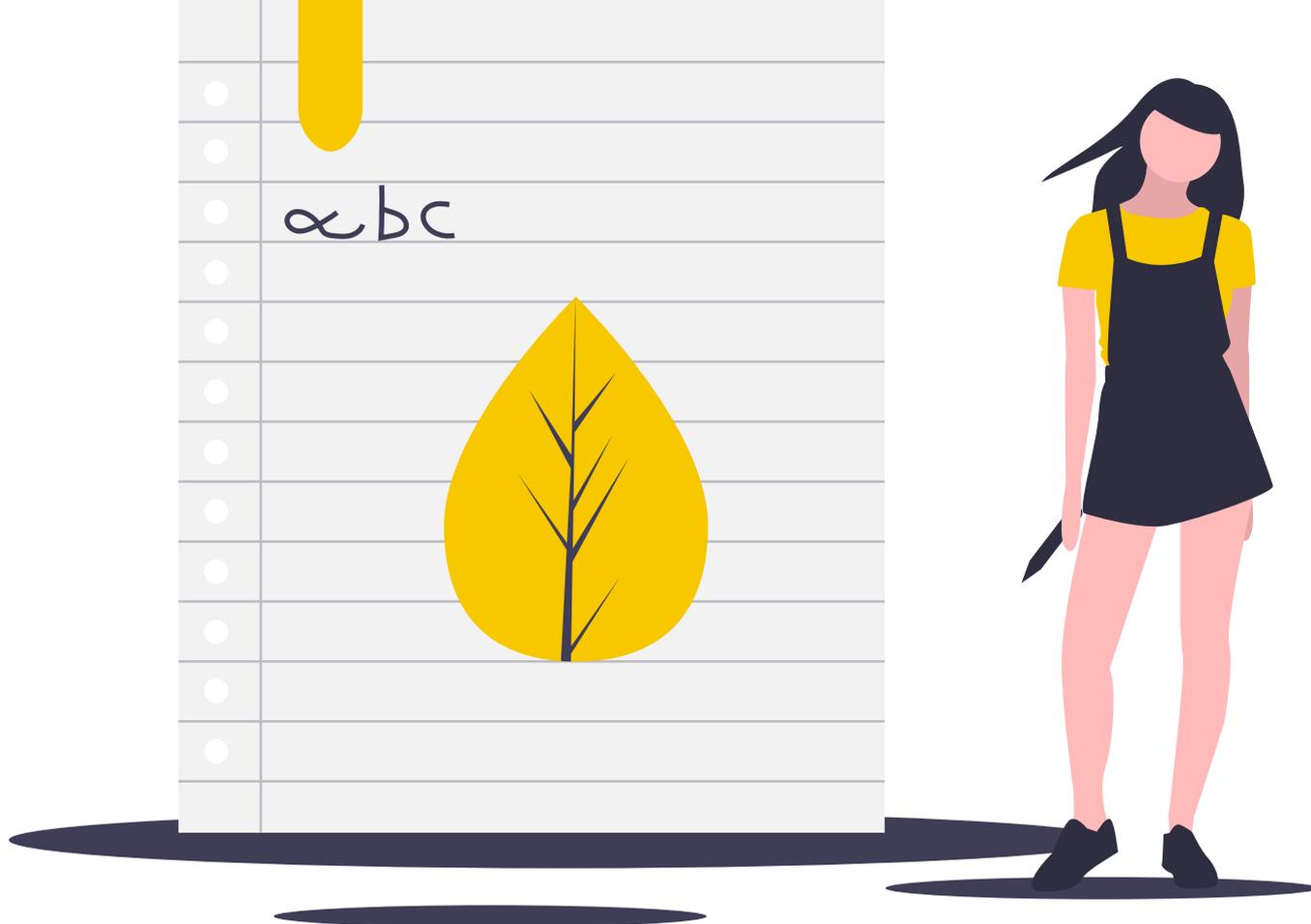
Fréquentation

13 enfants et 8 parents distincts ont été pris en charge (dont 4 fratries) durant la saison 2017/2018

26% des familles ont sollicité spontanément la Maison de Quartier pour participer au dispositif

92% de nouvelles prises en charge en 2017/2018

38% de parents s'expriment peu ou pas en français.



Pour une majorité des situations, l'enjeu de réussite scolaire est si fort pour le parent qu'il en devient souvent la source des conflits. Cela se traduit par des temps de devoirs élevés par rapport à la disponibilité de l'enfant, la culpabilité du parent et la culpabilisation de l'enfant quand ce dernier ne parvient pas à obtenir des résultats probants. En cela, le dispositif est avant tout un espace d'échanges et de discussions autour de l'école. Nous rencontrons majoritairement des parents qui ont peur de ne « pas bien faire » ou qui ne saisissent pas ce que l'école attend d'eux. Le dispositif vise à chercher ensemble des manières de faire au domicile qu'elles soient d'ordre organisationnelles, éducatives, relationnelles. C'est pourquoi nous tentons d'amener les parents à accompagner leurs enfants en fonction de leurs rythmes et de leurs difficultés. Cela permet aux parents, d'une part, de se déculpabiliser, d'une autre, de porter un regard plus positif sur ce dernier. On remarque très souvent que c'est ce travail de valorisation (professionnels/parents – parents/enfants) qui permet d'apaiser ce temps du quotidien. La principale difficulté du dispositif repose dans la recherche d'équilibre entre guidance (repères, manières de s'organiser, de communiquer) et « faire à la place ». Nous y sommes vigilants afin de ne pas créer des relations asymétriques entre intervenants et familles. Toutefois,

l'accompagnement des familles maîtrisant peu/ pas la langue est un travail de longue haleine car les freins qui ne leur permettent pas d'être pleinement actrices sont nombreux.

L'accompagnement à la scolarité dépasse bien souvent la scolarité. La régularité des rencontres et les enjeux relationnels que nous explorons au cœur des séances nous amènent de plus en plus souvent à aborder d'autres dimensions avec quelques familles. Cela se traduit de manière singulière pour chaque situation en fonction de ce que peuvent déposer auprès de nous les familles. Les animateurs CLAS Famille sont donc de plus en plus enclins à travailler avec d'autres intervenants qui gravitent autour de la famille : Aide sociale à l'enfance, école etc. En interne, cela se traduit par une prise en charge plus globale des familles avec des orientations vers d'autres actions que nous menons : Pause-Café des parents, activités parents/enfants, permanence d'accès aux droits et au numérique.

Le dispositif continue de se faire connaître aussi bien sur le territoire de Saint-Eloi (Techniciennes de l'intervention sociale et familiale, intervenants du Réseau d'Aide Spécialisées aux Élèves en Difficulté) que sur les autres quartiers. En effet, deux référents famille ont sollicité le référent Scolarité pour réaliser des séances d'observation du dispositif.



Le dispositif Exclusion accueille et prend en charge les jeunes exclus temporairement ou définitivement du collège.

Avec l'adhésion des familles, les jeunes sont pris en charge plusieurs heures par semaine par le référent jeunesse et un service civique sur des temps de remobilisation scolaire. L'action fait l'objet d'une convention partenariale avec le collège Jean-Moulin et l'équipe de prévention de l'ADSEA qui prennent en charge les jeunes en matinée afin d'évoquer les raisons de l'exclusion. Enfin, nous proposons aux familles de les accompagner et de les préparer pour les conseils de discipline.



Public ciblé

Collégiens scolarisés au collège Jean-Moulin



Organisation

En fonction des exclusions et des sollicitations du collège de secteur.



Moyens humains

Référent Jeunesse - 1 jeune en service civique



Moyens matériels

Mise à disposition de locaux



Fréquentation

2 jeunes pris en charge sur la saison 2017/2018

Les objectifs du dispositif sont questionnés depuis le début de la saison 2018/2019. En effet, nous observons l'absence d'un maillage essentiel à la prise en charge des exclus depuis quelques années : absence de relais entre le Collège et la Maison de Quartier, indisponibilité de l'équipe de prévention. Les exclusions étant aléatoires, l'organisation des prises en charge est difficile à anticiper pour chacun des acteurs.

Les référents famille et jeunesse participent actuellement à un groupe de travail, à l'initiative de l'Education Nationale, du Programme de Réussite Éducative et de l'ADSEA. Des financements ont été sollicités afin de mener une expérimentation jusqu'en juin 2019 avec la création d'un poste de coordinateur dont le rôle sera d'assurer du lien entre les jeunes exclus et les dispositifs de droits communs déjà existants.



MAISON DE QUARTIER SEVE

11 boulevard St Just - 86000 POITIERS - 05 49 00 87 28
accueil@sainteloi-csc86.org - www.seve86.centres-sociaux.fr